

Etablissements primaire & secondaire de Pully et environs

2ème cycle primaire

La 8e année

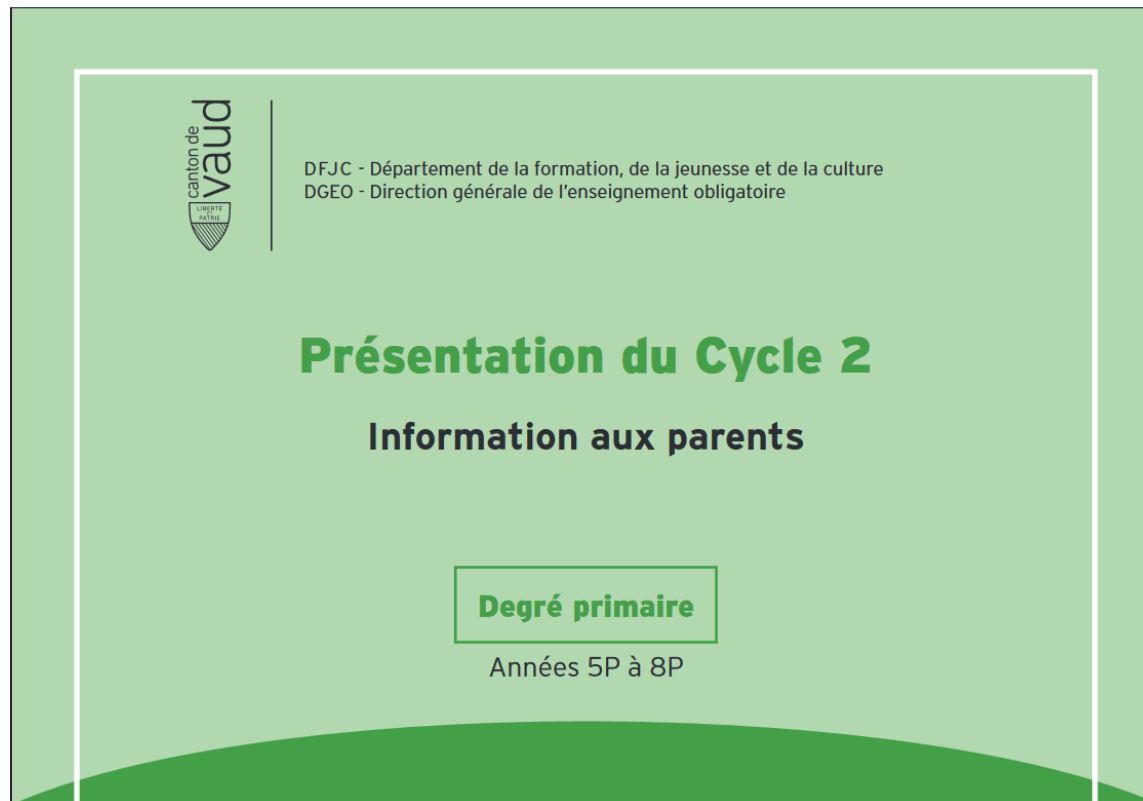
Orientation

Structure de l'école obligatoire vaudoise

		Rac1 et Rac2 classes de rattrapage		
14-15 ans	11S	troisième cycle voie générale	troisième cycle voie prégymnasiale	degré secondaire I
13-14 ans	10S			
12-13 ans	9S			
11-12 ans	8P	deuxième cycle primaire		degré primaire
10-11 ans	7P			
9-10 ans	6P			
8-9 ans	5P			
7-8 ans	4P	premier cycle primaire (dont l'école enfantine)		
6-7 ans	3P			
5-6 ans	2P			
4-5 ans	1P			

Brochure d'informations aux parents:

[https://www.eduvd.ch/pully-paudex-belmont/
wp-content/uploads/2020/08/DGEO_Cycle2-2019.pdf](https://www.eduvd.ch/pully-paudex-belmont/wp-content/uploads/2020/08/DGEO_Cycle2-2019.pdf)



Rôles et compétences des professionnels

- **Enseignant-e-s** : évaluent, coordonnent, se concertent
- **Parents** : informés et entendus avant toute décision
- **Conseil de classe** : instance de conseil et de préavis
- **Conseil de direction** : organe de décision

Années et cycles concernés	Nombre de périodes d'enseignement hebdomadaire	Nombre minimum de travaux significatifs au premier semestre	Nombre de travaux significatifs par année
3 ^e et 4 ^e années (premier cycle primaire)	2 périodes	1 TS	2 à 5 TS
	3 à 4 périodes	1 TS	3 à 7 TS
	5 périodes et plus	2 TS	5 à 9 TS
5 ^e à 8 ^e année (deuxième cycle primaire)	1 à 2 périodes	1 TS	3 à 6 TS
	3 à 4 périodes	2 TS	5 à 9 TS
	5 périodes et plus	3 TS	7 à 11 TS
9 ^e à 11 ^e année, classes de raccordement et de rattrapage (degré secondaire)	1 à 2 périodes	1 TS	3 à 6 TS
	3 à 4 périodes	2 TS	5 à 9 TS
	5 périodes et plus	3 TS	7 à 11 TS

Nombre de travaux significatifs d'une discipline par semestre et par année scolaire

Procédure d'orientation dans les voies et les niveaux

- **Janvier - Février**
 - Bulletin semestriel (intermédiaire)
 - Analyse commune (école-parents) de la situation de l'élève
- **Mars**
 - Présentation des options de 9^e année aux élèves (à confirmer)
 - Présentation des options de 9^e année aux parents (à confirmer)
- **4-5-6 mai**
 - ECR de français, de mathématiques et d'allemand
- **Juin-Juillet**
 - Bulletin annuel (final)
 - Pas de promotion automatique (redoublement si seuils pas atteints)
 - Décision d'orientation en voies et mise en niveaux par le Conseil de direction en fonction des résultats de l'élève

Prise en compte des ECR dans la moyenne annuelle

- **Français, allemand et mathématiques**, pour chaque discipline:
 - Moyenne annuelle = 70%
 - Note à l'ECR = 30%
- Exemple de calcul de moyenne annuelle avec ECR:
 - Moyenne annuelle arrondie au dixième: 5,2
 - Note à l'ECR: 4
 - Calcul: $[(5,2 \times 70) + (4 \times 30)] \div 100 = 4,84$
 - Moyenne annuelle avec ECR arrondie au demi-point: 5

Promotion de la 8^e à la 9^e

Promotion	Groupe I : français + mathématiques + allemand + sciences de la nature	16 pts et plus	Max. 1,5 pt d'insuffisance cumulé sur les 3 groupes et/ou max. 1 pt sur un groupe
	Groupe II : anglais + géographie + histoire	12 pts et plus	
	Groupe III : arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles	12 pts et plus	

LE CONSEIL DE DIRECTION STATUE D'OFFICE SUR LES CAS LIMITES

Orientation en fin de 8^e

Orientation	Accès à la voie pré-gymnasiale	
	Groupe I : français + mathématiques + allemand + sciences de la nature	20 pts et plus
	Groupe II : anglais + géographie + histoire	13,5 pts et plus
	Accès aux niveaux de la voie générale	
	Niveau 2 : moyenne annuelle finale de la discipline	4,5 et plus
	Niveau 1 : moyenne annuelle finale de la discipline	4 et moins

IL N'Y A PAS DE CAS LIMITES

Liens utiles

- <https://www.plandetudes.ch/per>
- <https://www.vd.ch/themes/formation>

Objectifs des deux voies

- **La voie générale** prépare les élèves à se destiner à la **formation professionnelle** ainsi qu'à l'**école de culture générale, l'école de commerce ou de maturité professionnelle**.
- **La voie pré-gymnasiale**, par ses exigences, prépare les élèves à accéder principalement aux études de **maturité gymnasiale** ainsi qu'aux autres filières.

Perspectives en 9ème

- Les élèves sont répartis en 2 voies :
 - **la voie générale (VG)**
 - **la voie pré-gymnasiale (VP)**

- En voie générale, 2 niveaux :
 - Niveau 1 = exigences de base
 - Niveau 2 = exigences supérieures

Profils différents: 121/122/222/111/221/112/211/212
Toutes les autres branches en commun

- Effectif en principe plus bas en VG qu'en VP et en niveau 1 qu'en niveau 2.

Options à choix

(présentation au printemps)

- Options de compétences orientées métiers (OCOM) en VG
 - options artisanales, artistiques et technologiques. Par ex: économie, sciences, arts visuels, création d'objet (guitare/habits), éducation nutritionnelle, ... 2 périodes
 - En complément à l'OCOM, les élèves suivent 2 périodes de formation générale.
- Options spécifiques (OS) en VP (év. en VG)
 - Mathématiques et physique
 - économie et droit
 - italien
 - Latin

4 périodes

Remarques

- Eventuellement pour les élèves de VG, possibilité de choisir une option spécifique de la VP. (critères/horaires)
- Possibilité de bénéficier d'un programme personnalisé (selon les difficultés rencontrées, adaptation des objectifs, voire dispense d'une discipline).
- Ajout d'une 33^e période à la grille horaire.
- Un seul site: l'Arnold Reymond.
- Au vu des effectifs actuels, il est possible que les classes soient reconstituées entre la 9^e et la 10^e années.

Réorientation

- **Changement de niveaux au semestre ou en fin d'année**
 - 1 vers 2: selon les moyennes (5,5 automatique, 5 éventuellement)
 - 2 vers 1: selon les moyennes (sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant au semestre, et automatique si 3 ou moins en fin d'année)
- **Changement de voies au semestre ou en fin d'année (en cas d'atteinte de seuils dans les groupes I et II)**
 - Au semestre si l'élève en niveau 2 partout **et OS**
 - A la fin de l'année si l'élève en niveau 2 **et OS** sans redoublement
 - A la fin de l'année si l'élève en niveau 2 sans OS avec redoublement.